

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 29-mars-2024

Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit 4-(Bromoacetyl)benzonitrile

L12136 Cat No.:

No. CAS 20099-89-2

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires Nocif par inhalation



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

NE PAS faire vomir

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids | | |
|------------------------------|------------|------------|--|--|
| 2-Bromo-4'-cyanoacetophenone | 20099-89-2 | 97 | | |

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande

quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir

des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Une consultation médicale immédiate est requise.

Obtenir des soins médicaux.

Inhalation Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Une consultation médicale

immédiate est requise. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin. Nettoyer la bouche avec de

l'eau. Obtenir des soins médicaux. Si possible, boire ensuite du lait.

4-(Bromoacetyl)benzonitrile

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave

lésion aux tissus délicats et un danger de perforation Traiter en fonction des symptômes

Notes au médecin

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam.

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures
Inférieure
Sensibilité aux chocs
Sensibilité aux décharges
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Halogénures d'hydrogène.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3 | 1 | 0 | N/A |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation

appropriée.

Entreposage. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Lieu pour matière corrosive. Conserver sous azote. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité Protection des mains Gants de protection

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants | l |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|---|
| Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | - | Protection contre les | l |
| Néoprène | fabricant | | éclaboussures seulement | l |
| Caoutchouc naturel | | | | l |
| PVC | | | | l |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Poudre Solide État physique Aspect Blanc cassé Odeur Aucun renseignement disponible

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible pН 85 - 88 °C / 185 - 190.4 °F Point/intervalle de fusion Aucun renseignement disponible Point/intervalle d'ébullition Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible

4-(Bromoacetyl)benzonitrile

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Solubilité Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C9 H6 Br N O 224.06 Masse moléculaire

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2),

Halogénures d'hydrogène

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Sensibilisation

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun renseignement disponible

Irritation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|----------------------|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 2-Bromo-4'-cyanoacet | 20099-89-2 | Non inscrit(e) |
| ophenone | | | | | | |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLIDS, CORROSIVE, ORGANIC, N.O.S.

Nom technique 2-Bromo-4'-cyanoacetophenone

Classe de danger 6.1
Classe de danger subsidiaire 8
Groupe d'emballage II

TMD

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, CORROSIVE, ORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1
Classe de danger subsidiaire 8
Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, CORROSIVE, ORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1
Classe de danger subsidiaire 8
Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN2928

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, CORROSIVE, ORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Classe de danger subsidiaire 8 Groupe d'emballage II

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory | EINECS | ELINCS | NLP |
|-----------|---------|-----|------|------|----------------|--------|--------|-----|
| | | | | | notification - | | | |

4-(Bromoacetyl)benzonitrile

| | | | | | Active-Inactive | | | |
|------------------------------|------------|---|---|---|-----------------|---|---|---|
| 2-Bromo-4'-cyanoacetophenone | 20099-89-2 | - | - | - | = | - | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|------------------------------|------------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| 2-Bromo-4'-cyanoacetophenone | 20099-89-2 | - | - | - | - | Х | - | - | - |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants organiques persistants | Potentiel de destruction de l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|-------------------------------|------------|---------------------|--|---|---|
| 2-Bromo-4'-cyanoacetopheno ne | 20099-89-2 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| | | | | | |
| Composant | No. CAS | La directive Seveso | Directive Seveso III (2012/18/CE) - | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |

| Composant | NO. CAS | III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Convention (PIC) | (Hazardous Waste) |
|----------------------------|------------|--|---|------------------|-------------------|
| 2-Bromo-4'-cyanoacetopheno | 20099-89-2 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| ne | | | | | |

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision29-mars-2024Date d'impression29-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement

comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité